

OFFRE beINSPIRED

Tout annonceur qui réserve une campagne publicitaire dans les écrans publicitaires vendus en packs net (écrans codés 1,2,3,4,6,7,8,9)*, déclenche de la part de beIN SPORTS un versement :

- de **1%** du budget net investi à répartition égale entre les deux organismes sélectionnés ci-contre quel que soit le message de l'annonceur
- de **2%** à répartition égale entre les deux organismes sélectionnés, si la campagne de l'annonceur porte sur des produits/services durables intégrant un label, indice ou étiquette recommandées par l'ADEME (Labels environnementaux, étiquette énergie, affichage environnemental et Indice de réparabilité) selon le cahier des charges ADEME**.

L'annonceur concerné pourra également **décider de lui-même, d'augmenter son budget via une majoration entre 20% et 30% sur le tarif net de son spot**. Cette majoration sera **reversée intégralement** à l'association de son choix parmi celles sélectionnées par beIN SPORTS, ou à parts égales entre les deux organismes cités.



Sport dans la Ville est la **principale association d'insertion par le sport** en France : elle accompagne les jeunes dans leurs parcours personnel et professionnel, en favorisant l'insertion par le sport



La **Fédération française handisport** est une association chargée d'organiser, de promouvoir, de développer les activités physiques et sportives de compétition ou de loisir pour les personnes présentant une déficience motrice ou visuelle ou auditive

*Hors grands événements comme la Coupe du Monde de la FIFA ou l'UEFA Euro qui feront l'objet de CGV spécifiques

**https://communication-responsable.ademe.fr/marketing-publicite/le-defi-de-la-publicite-responsable#Les_contrats_climat